



Quand commence la semaine paire ?

Par **popop71**, le 13/12/2020 à 18:18

Bonjour,

Mon jugement indique « *FIXE la résidence des enfants mineurs de manière alternée aux domiciles parentaux respectifs qui, sauf meilleur accord entre les parents, s'exercera, comme suit : en périodes scolaires : une fin de semaine sur deux du vendredi soir au vendredi soir suivant (semaines paires chez le père et semaines impaires chez la mère) »* ».

Mon ex conjointe comprend que ma semaine commence le vendredi des semaines paires (incluant le week end pair) et finie le vendredi de la semaine impaire.

Mon avocate m'explique que ma semaine commence le vendredi de la semaine impaire (incluant le week end impair) et de finie le vendredi de la semaine paire.

J'aimerais bien savoir ce qu'il en est. Mon avocate explique que je peux faire une requête en interprétation.

Merci pour vos conseils.

Cordialement,